

Le 4 avril 2018.

Procès-verbal de la session ordinaire du conseil municipal de Notre-Dame-de-Ham, tenue au 25, rue de l'Église à Notre-Dame-de-Ham, mercredi le 4 avril 2018, à 19h30, à laquelle sont présents :

Mesdames Lise Nolette, Roseline Boucher, Nancy Delisle, conseillères
Messieurs Michel Roy, Jean-Marie Poulin, Jean-Luc Lavigne, conseillers
Formant quorum sous la présidence du maire, Madame Luce Périard

Mme Christiane Leblanc, directrice générale et secrétaire trésorière, agit à titre de secrétaire d'assemblée.

Mme Luce Périard ouvre la séance et fait la lecture de l'ordre du jour, complété par l'inscription de sujets supplémentaires apportés par la secrétaire.

Il est proposé par M. Jean-Luc Lavigne, appuyé par Mme Nancy Delisle et résolu unanimement d'adopter l'ordre du jour tel qu'amendé.

Les élus ayant tous reçu une copie du procès-verbal du 5 mars 2018 et confirmant en avoir pris connaissance, on en dispense la lecture et on passe à son adoption.

Il est proposé par M. Michel Roy, appuyé par Mme Nancy Delisle et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'autoriser la dépense et le paiement des factures suivantes, à partir de la liste préparée par la secrétaire :

MRC Arthabaska	2 ^e versement	3 258,00 \$
Régie inter incendie des 3 Monts	1 ^{er} versement	7 793,00
Énergies Sonic	diesel	2 505,48
Monty Sylvestre		2 115,43
CNESST	cotisation	114,65
Lise Nolette	frais dép.	104,65
Nancy Delisle	“	71,10
Christiane Leblanc	inc. 1 sem. Vacance	1 852,22
Mario St-Cyr	loc. mach. mars	500,00
“	all. dép. avril	300,00
Gilles Leblanc	c.c. mars	100,00
RC Novation	surveillance + facturation internet	560,51
“	remplacement radio internet	68,99
Mun. Sts-Martyrs	frais dép. d.g. année 2017	577,49
Rogers		44,11
Petite caisse	ruban calculatrice	7,35
Buropro Citation	jeux repayé par otj	27,19
“	récit collectif jeunes, repayé par otj	201,21
Réseau Villes, Villages en santé	renouvellement	44,00
Protection MCI	vérification extincteurs c.c.	117,22
Télébec	usine	96,54
Geneviève Boutin	encre couleur	195,41
Receveur Général Canada		1 009,11
Ministère du Revenu	janv. Fév. Mars	7 181,32
Gesterra	transport avril	3 488,28
“	traitement matières mars	723,55
Sogetel	garage	33,30
“	c.c.	69,89
“	bureau	72,17
“	internet	413,91
Postes Canada	circulaires	120,84
Groupe Environex		56,34
Coop. De Solidarité	dons bénévoles	50,00
Hydro Québec	éclairage	226,12
Forfait Médéric Desharnais	2 ^e vers. ch. privés 2017-18	6 323,63
“	2 ^e vers. entretien cour 2017-18	689,85
	Total	<u>41 112,86 \$</u>

Salaires des employés : 5 189,85 \$

Une période de questions est tenue à l'intention des personnes présentes dans la salle.

01-04-18 PAIEMENT REDEVANCES SABLIERES

Il est proposé par Mme Lise Nolette, appuyée par Mme Nancy Delisle et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'entériner le paiement d'un montant de 1 645,30 \$ au mois de mars, concernant le partage des redevances des sablières avec Ham-Nord pour 2017, tel que convenu lors des discussions préalables avec les personnes responsables.

02-04-18 PAIEMENT JOURNÉE GESTION DE L'EAU BASSINS VERSANTS

Il est proposé par M. Michel Roy, appuyé par M. Jean-Luc Lavigne et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'entériner le paiement d'un montant de 86,89 \$ pour l'inscription de M. Poulin lors de la journée d'information sur la gestion de l'eau des bassins versants à Victoriaville au mois de mars.

Suivi fibre optique : on attend les développements suite aux dernières rencontres.

Avis de motion est donné par Mme Roseline Boucher de même que la présentation d'un projet du règlement numéro 392, concernant la tarification des boues septiques.

On affichera sur le site municipal l'offre pour un emploi vert pour l'entretien d'été des propriétés municipales (gazon, entretien de fleurs, peinture, etc.) pour les 15-30 ans.

Nous aurons l'activité des Jeudis en chanson, le 16 août prochain, artiste à confirmer.

Nous procédons au tirage parmi les 75 noms de bénévoles, 50 \$ en bon d'achat à la Coop de Solidarité pour 5 gagnants. Félicitations.

03-04-18 APPROBATION DU RÈGLEMENT 495 DU CANTON DE HAM-NORD, ANNEXION DE TERRITOIRE

Attendu la réception du règlement numéro 495 du Canton de Ham-Nord ;

Attendu que le règlement numéro 495 concerne l'annexion d'un territoire de la municipalité de Notre-Dame-de-Ham ;

Attendu que le territoire visé est compris dans la limite des lots P-4C, 5 ABCDE du rang 10, propriété de Jasmino Sirop Inc. matricule 1490-42-6550, et que le propriétaire a signifié son accord ;

Attendu que la partie visée a été délimitée avec une description technique et un plan qui ont été faits le 11 janvier 2018 par M. Jocelyn Allaire de Auclair Drolet arpenteur-géomètre ;

Il est proposé par Mme Lise Nolette, appuyée par M. Michel Roy et résolu à l'unanimité des conseillers présents que la Municipalité de Notre-Dame-de-Ham approuve le règlement numéro 495 du Canton de Ham-Nord, tel que présenté.

04-04-18 DEMANDE DE MISE À JOUR RÈGLEMENT G-100

Il est proposé par M. Jean-Luc Lavigne, appuyé par Mme Roseline Boucher et résolu à l'unanimité des conseillers présents de confirmer la demande de mise à jour du règlement G-100 de la MRC d'Arthabaska, spécialement sur les nuisances (certains animaux sauvages à contrôler et l'interdiction de nourrir certains animaux), comme les bernaches ou autres animaux non indigènes au territoire québécois.

Inspection d'un bâtiment, sujet reporté.

Il y aura le lancement d'un livre pour jeunes, le 7 avril à la bibliothèque municipale.

Candidature de la municipalité au concours Prix Excellence Villes et Villages en santé, qui récompense une municipalité exemplaire qui intègre dans ses pratiques et son fonctionnement, en tant que gouvernement local, les principes de la stratégie VVS.

Les municipalités membres de la MMQ bénéficient maintenant d'une protection gratuite dans l'exercice de leur pouvoir discrétionnaire.

Portrait d'une démarche de lutte à la pauvreté et à l'exclusion réalisée ici en 2016.

Plastiques agricoles : environ 3 producteurs utilisent ce produit présentement. Projet de déployer un service de collectes dans la MRC en 2019.

Demande de limite de vitesse sur la rue Principale : préparer une modification de notre règlement déjà en vigueur, pour une vitesse de 30km sur une partie de la rue Principale. Vérifier les implications, règlement min. transports.

05-04-18 RÉSOLUTION MANDATANT LE MINISTRE DES FINANCES POUR RECEVOIR ET OUVRIR LES SOUMISSIONS PRÉVUES À L'ARTICLE 1065 DU CODE MUNICIPAL

ATTENDU QUE, conformément à l'article 1065 du Code municipal, aucune municipalité ne peut vendre les bons qu'elle est autorisée à émettre en vertu d'un règlement, autrement que par soumission écrite ;

ATTENDU QUE les soumissions sont déposées via le Service d'adjudication et de publication des résultats de titres d'emprunts émis aux fins du financement municipal du ministère des Finances ;

ATTENDU QUE l'article 1066 du Code municipal qui prévoit que le conseil d'une municipalité peut, par résolution, mandater le ministre des Finances pour recevoir et ouvrir les soumissions prévues à l'article 1065, pour cette municipalité et au nom de celle-ci ;

Il est proposé par Mme Nancy Delisle, appuyée par M. Michel Roy et résolu à l'unanimité des conseillers présents que, conformément à l'article 1066 du Code municipal, le conseil mandate le ministre des Finances pour recevoir et ouvrir les soumissions prévues à l'article 1065 du Code municipal, pour et au nom de la municipalité de Notre-Dame-de-Ham.

06-04-18 AJOURNEMENT D'ASSEMBLÉE AU 14 MAI 2018, 19 HEURES

Il est proposé par Mme Roseline Boucher, appuyée par M. Jean-Luc Lavigne et résolu à l'unanimité des conseillers présents qu'il y aura un ajournement du conseil municipal, lundi le 14 mai 2018, à 19 heures, pour connaître le prix des soumissions du ministre des Finances, dans le cadre du financement du règlement d'emprunt pour le garage.

La secrétaire fait mention de la résolution 12-04-15, qui a été passée en 2015, concernant la réserve financière décrétée à même les surplus accumulés de la municipalité pour la construction du garage municipal.

07-04-18 PROLONGATION DU PRÊT JUSQU'AU 30 MAI

Attendu le financement temporaire de notre règlement d'emprunt pour le garage ;

Attendu la date du 14 mai pour connaître le résultat des soumissions faites par le ministère des Finances ;

Attendu que le déboursé devrait se faire le 23 mai 2018 ;

Il est proposé par M. Jean-Luc Lavigne, appuyé par M. Michel Roy et résolu à l'unanimité des conseillers présents de prolonger le prêt jusqu'au 30 mai 2018.

08-04-18 RÉSOLUTION EMPRUNT TEMPORAIRE POUR LES INSTALLATIONS SEPTIQUES

Attendu l'acceptation de notre règlement numéro 387 au montant de 218 561 \$;

Attendu que la municipalité doit faire un emprunt temporaire pour les travaux à faire par les propriétaires qui ont signifié qu'ils participaient au programme d'aide municipal concernant leurs installations sanitaires à faire en 2018 ;

Attendu la signature des propriétaires d'un formulaire d'admissibilité au programme de mise aux normes des installations septiques ;

Attendu que par cette signature, les propriétaires confirment les plans et le prix du contracteur pour la réalisation de ces travaux ;

Il est proposé par M. Jean-Luc Lavigne, appuyé par Mme Nancy Delisle et résolu à l'unanimité des conseillers présents que la municipalité de Notre-Dame-de-Ham fasse un emprunt temporaire au montant de 218 561 \$, sous la signature de Mme Luce Périard, maire, et Mme Christiane Leblanc, directrice générale et secrétaire trésorière.

09-04-18 RÉOLUTION ACHAT D'EXTINCTEURS

Il est proposé par Mme Lise Nolette, appuyée par Mme Roseline Boucher et résolu à l'unanimité des conseillers présents de faire l'achat d'un extincteur pour la caserne et un pour la salle électrique au bâtiment de loisirs, au coût de 185 \$.

Sondage d'intérêt pour une 2^e rencontre sur la planification stratégique de la MRC, les personnes intéressées rempliront ce sondage à leur convenance.

On propose une rencontre le 14 mai à 19h30, avec le directeur adjoint de la régie incendie, M. Toni Marcotte.

Il y aura la distribution des arbres et du compost, le 20 mai, autres informations à venir sur le site internet et le petit journal.

A la demande de l'UPA Centre-du-Québec, on leur proposera les dates du 8, 15 ou 22 mai à 18h30, en informer M. Donald Roux.

Il y aura une rencontre avec les maires le 18 avril, concernant la fermeture du guichet automatique Desjardins à Ham-Nord.

Révision de la plantation des arbres sur le bord de la rue Lapointe : informer le comité d'embellissement que les arbres ne sont pas à la bonne distance par rapport à l'emprise du chemin. A vérifier au printemps.

Pour faire suite à une demande de la Coop de Solidarité, le conseil est d'accord pour l'utilisation des rues et des stationnements dans la municipalité, dans le cadre des activités des 24, 25 et 26 août 2018, de même que l'utilisation des tables de pique-nique et le ramassage du crottin par notre employé vert.

10-04-18 DEMANDE AU SIUCQ

Il est proposé par M. Jean-Luc Lavigne, appuyé par M. Jean-Marie Poulin et résolu à l'unanimité des conseillers présents que la municipalité de Notre-Dame-de-Ham permet que la Coop de Solidarité de Notre-Dame-de-Ham puisse recourir aux services du SIUCQ, lors de leur activité des 24, 25 et 26 août 2018, soit Country au village, 2^e édition.

Information Pêche Nicolet, ouverture de la 25^e saison de pêche le 27 avril prochain.

Proclamation de la semaine de l'action bénévole, du 15 au 21 avril, à mettre sur le site internet municipal.

Le maire, par la signature du présent document, est en accord avec les résolutions et ne pose pas son veto.

Luce Périard, maire

Par la présente, la secrétaire certifie qu'il y a des fonds budgétaires et des crédits disponibles pour payer les dépenses autorisées au présent procès-verbal.

Il est proposé par M. Michel Roy, appuyé par Mme Roseline Boucher et résolu à l'unanimité des conseillers présents que l'assemblée soit levée (20h51).

Accepter sur proposition de M. Michel Roy
Seconder par M. Jean-Luc Lavigne

En signant le procès-verbal, le président d'assemblée est réputé avoir signé chacune des résolutions individuellement.

Luce Périard, maire

Christiane Leblanc, g.m.a. grade 1
Directrice générale
Secrétaire trésorière

